

Livret d'accueil

SAVS - SAMSAH



SAVS Handicap Moteur (HM)

SAVS Personnes Handicapées Vieillissantes (PHV)

SAVS Troubles Spécifiques des Apprentissages (TSA Dys)

SAVS Habitat Groupé (HG)

SAMSAH Handicap Moteur et Handicaps Rares (HM/HR)

SIC Service Infos Conseils

Madame, Monsieur,

Ce livret d'accueil décrit le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) du Finistère d'APF France handicap.

Le SAVS-SAMSAH du Finistère porte l'identité d'APF France handicap, humaniste, militante et sociale. L'accompagnement dispensé par les professionnels du Service s'inscrit pleinement dans les valeurs de l'association, à savoir :

- le libre choix du mode de vie de la personne ;
- la place de la personne ;
- une approche globale de sa situation ;
- la coordination des interventions ;
- le travail en réseau et en partenariat.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et restons à votre disposition pour tout autre complément d'information.

L'équipe de direction.

Le SAVS-SAMSAH du Finistère, **un service d'APF France handicap.**

APF France handicap porte la vision d'une société inclusive dont le but est de garantir à chacun la capacité de mener son existence, avec ses proches, de manière décente et libre, quelles que soient les personnes et leurs particularités.

Le SAVS-SAMSAH du Finistère, **une entité du Pôle Kerlivet.** Cette plateforme, au service du parcours des personnes adultes en situation de handicap, propose des réponses personnalisées et coordonnées sur le département du Finistère.

Sommaire

Missions	Page 3
Offre de service	Page 5
SAVS Handicap Moteur (HM)	Page 7
SAVS Personnes Handicapées Vieillissantes (PHV)	Page 7
SAVS Habitat Groupé (HG)	Page 8
SAVS Troubles spécifiques des apprentissages (Dys)	Page 8
SAMSAH Handicaps Rares (HR)	Page 9
SAMSAH Handicaps Moteurs (HM)	Page 9
Service Infos Conseils (SIC)	Page 10
Équipe pluridisciplinaire	Page 11
Accueil et admission	Page 12
Espaces de citoyenneté	Page 13
Notes	Page 14

Missions

Le SAVS-SAMSAH du Finistère accompagne des hommes et des femmes présentant une déficience motrice et/ou des troubles spécifiques des apprentissages (troubles Dys), avec ou sans troubles associés, vivant ou souhaitant vivre à domicile.

L'accompagnement du SAVS-SAMSAH du Finistère contribue à la réalisation des projets de la personne par un accompagnement personnalisé et adapté.

Cet accompagnement individualisé est réalisé à partir des souhaits et besoins de la personne. Ainsi, cet accompagnement pluridisciplinaire s'ajuste en fonction de l'évolution du parcours de vie de la personne afin de rechercher des solutions au plus proche de ses besoins et/ou de maintenir son autonomie

Le SAVS-SAMSAH peut aussi proposer des interventions collectives en fonction des demandes des personnes accompagnées qui s'inscrivent dans les missions du service.

Orientation

Une orientation vers un SAVS et/ou un SAMSAH par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est nécessaire pour être accompagné.

L'équipe pluridisciplinaire intervient dans tous les domaines de la vie et facilite l'accès à l'ensemble des services de droit commun : emploi, étude, logement, déplacements, loisirs, vacances, vie relationnelle...

SAVS

Accompagnement vie sociale

- Soutien dans la vie quotidienne, relationnelle et sociale ;
- Démarches administratives, accès aux droits ;
- Moyens de compensation : aides humaines, aides techniques ;
- Suivi psychologique des personnes, des aidants.

SAMSAH

Coordination des soins

Le SAMSAH complète l'accompagnement vie sociale par une coordination du parcours de soins :

- Coordination médicale et paramédicale ;
- Élaboration et mise en place d'un plan d'aide : Aide humaine et technique ;
- Mise en œuvre de soins à visée éducative et préventive.

Financement

Le SAVS-SAMSAH est financé par le conseil départemental du Finistère et l'Agence Régionale de Santé. C'est un service gratuit pour les personnes accompagnées.

Offre de service

SAVS

 **SAVS HM**
88 places

 **SAVS PHV**
15 places

 **SAVS DYS**
10 places

 **SAVS HG**
12 places

SAMSAH

SAMSAH H
10 places

SAMSAH H
2 places

SIC

 **Service Infos Conseils**

Une organisation modulaire au service du parcours de la personne



SAVS HM :
Handicap Moteur

SAVS PHV :
Personnes Handicapées Vieillissantes

SAVS DYS :
Troubles Spécifiques des Apprentissages

SAVS HG :
Habitat Groupé

SAMSAH HM :
Handicap Moteur

SAMSAH HR :
Handicaps Rares

SIC :
Service Infos Conseils

Inscription du SAVS/SAMSAH sur son territoire

Le SAVS - SAMSAH du Finistère exerce ses missions en complémentarité avec les ressources du territoire. Ce réseau de partenaires permet d'apporter une réponse au plus proche des besoins des personnes accompagnées.



SAVS HANDICAP MOTEUR (HM)

Depuis décembre 1999, l'équipe pluridisciplinaire du SAVS HM accompagne 88 personnes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés, à partir de 18 ans, sur l'ensemble du département du Finistère.

La mission, confiée par le Conseil Départemental du Finistère, vise à contribuer à la réalisation des projets de la personne, par un accompagnement adapté. Dans le but de répondre toujours au plus près des problématiques spécifiques rencontrées par les personnes concernées, le service évolue et s'adapte ; ainsi une attention particulière est portée aux étudiants et futurs parents en situation de handicap.



SAVS PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES (PHV)

Depuis septembre 2015, le SAVS PHV accompagne 15 personnes en situation de handicap moteur, âgées de plus de 55 ans sur les territoires de Landerneau-Crozon et de Quimper-Pleyben-Châteaulin.

La mission, confiée par le Conseil Départemental du Finistère, vise à contribuer et soutenir le maintien à domicile des personnes handicapées vieillissantes par un accompagnement de proximité, adapté et soutenu.

Des accompagnements collectifs peuvent être proposés en fonction des demandes.



SAVS HABITAT GROUPE (HG)

Depuis mars 2011, le SAVS Habitat Groupé accompagne 12 personnes présentant une déficience motrice :

- 10 personnes âgées de plus de 50 ans, locataires dans un immeuble de Brest Métropole Habitat (BMH) ;
- 2 personnes âgées de plus de 18 ans locataires/propriétaires habitant dans un périmètre de 3 km autour de l'immeuble BMH/SAVS Habitat Groupé.

Les personnes accompagnées sont locataires (ou propriétaires si l'usager est à l'extérieur de l'immeuble) de leur logement et organisent leurs propres interventions à domicile (infirmier, aide à domicile...). La présence d'un Accompagnant Éducatif et Social 24h/24h, sécurise les personnes et permet des interventions en dehors de celles programmées par la personne.

L'équipe pluridisciplinaire accompagne également la réflexion de la personne sur son parcours de vie et son maintien à domicile. Des temps collectifs sont proposés une fois par trimestre ainsi que des réunions d'usagers.



SAVS TROUBLES SPÉCIFIQUES DES APPRENTISSAGES (TSA-Dys)

Depuis septembre 2015, le SAVS Dys accompagne 10 adultes, à partir de 18 ans, qui présentent des troubles spécifiques des apprentissages, troubles Dys, sur l'ensemble du département du Finistère.

La mission, confiée par le Conseil Départemental du Finistère, vise à contribuer à la réalisation des projets de la personne, par un accompagnement adapté, favorisant le maintien ou la restauration des liens sociaux, familiaux, scolaires, universitaires ou professionnels.

Des accompagnements collectifs peuvent être proposés en fonction des demandes.

Une collaboration avec les professionnels du SAVS IPIDV (Initiative Pour l'Inclusion des Déficiants Visuel) et l'association AAPEDYS est effective en fonction des projets des personnes.

www.ipidv.org
aapedys29.wordpress.com



SAMSAH Handicaps Moteurs (HM)

Depuis janvier 2020, le SAMSAH du Finistère accompagne 10 personnes en situation de handicap moteur (HM), âgées de plus de 18 ans sur l'ensemble du département du Finistère.

L'accompagnement proposé par le SAMSAH du Finistère a pour vocation de compléter l'accompagnement à la vie sociale par une coordination du parcours de soin :

- Coordination médicale et paramédicale
- Élaboration et la mise en place d'un plan d'aide (Aide humaine et technique).
- Mise en œuvre de soins à visée éducative et préventive



SAMSAH Handicaps Rares (HR)

Le SAMSAH Handicaps Rares (HR) accompagne 2 personnes, atteintes de la maladie de Huntington ou d'une épilepsie sévère pharmaco-résistante. En complément de la mission d'accompagnement médico-social, le SAMSAH HR dispose d'une :

- Mission d'appui/Équipe mobile : Appui et soutien aux professionnels.
- Mission de sensibilisation/formation

Les missions du SAMSAH HR sont mises en place en collaboration avec l'Equipe Relais Handicaps Rares Bretagne (ERHR) et le réseau Handicap rare Breton.

<https://bretagne.erhr.fr>



Service Infos Conseils (SIC)

Le Service Infos Conseils propose l'intervention ponctuelle d'une assistante sociale pour répondre à une demande précise et limitée dans le temps : démarches administratives, dossier MDPH, dossier logements sociaux, lien service d'aide humaine, orientation vers les ressources du territoire...

Le service Infos Conseils est gratuit et ne nécessite pas d'orientation de la MDPH.



Équipe pluridisciplinaire

Directeur du Pôle Kerlivet

Pôle

Adjoint de direction SAVS - SAMSAH

1 ETP

Responsable de service

0.80 ETP

Coordinateur du parcours
des personnes concernées

Accompagnement Paramédical & médical	Accompagnement Socio-éducatif	Service administratifs	Service généraux
Médecin de réadaptation SAMSAH : 0.15 ETP	Accompagnant éducatif et social 8.2 ETP	Secrétaire 1 ETP	Agent d'entretien (externalisé)
Infirmier SAMSAH : 0.90 ETP	Assistant de service social 2.5 ETP	Comptable (Pôle)	Agent de maintenance (Pôle)
Ergothérapeute SAVS : 3.25 ETP SAMSAH : 0.20 ETP	Éducateur spécialisé 0.90 ETP	Assistante RH (Pôle) SAMSAH : 0.12 ETP	
Psychologue SAVS : 0.67 ETP SAMSAH : 0.20 ETP			
Neuropsychologue SAVS : 0.10 ETP SAMSAH : 0.15 ETP			

Accueil & Admission

RECUEIL ET ÉVALUATION DE LA DEMANDE DE LA PERSONNE

- Premier contact avec le service
- Prise en compte & enregistrement de la demande de la personne.

PREMIER ACCUEIL

- Recueil des attentes de la personne et/ou de ses proches.
- Présentation du service et des conditions/modalités d'admission.
- Inscription sur la liste d'attente.
- Constitution d'un dossier informatique.

INFOS / CONSEILS

Intervention ponctuelle et limitée dans le temps.

- Conseils et préconisations.
- Orientation vers les services/établissements les plus adaptés si besoin.

ADMISSION

- Rendez-vous d'admission
- Signature du contrat d'accompagnement.

ACCOMPAGNEMENT

- À partir des demandes de la personne, définition et rédaction du Projet Personnalisé (PP).
- Intervention de l'équipe pluridisciplinaire.

BILAN ACCOMPAGNEMENT

- Bilan du Projet Personnalisé une fois par an minimum.

FIN D'ACCOMPAGNEMENT

- Courrier de fin d'accompagnement envoyé à la personne.

Poursuite de l'accompagnement
Possibilité d'une suspension d'accompagnement de 1 mois à 3 mois.

Espaces de citoyenneté

DOSSIER UNIQUE DE L'USAGER

Toutes les informations nécessaires à l'accompagnement sont rassemblées dans un Dossier Unique de l'Usager (DUU).

La confidentialité des données ainsi recueillies est garantie. L'utilisateur (ou son représentant légal) a accès à l'ensemble des informations le concernant, avec si nécessaire un accompagnement adapté

PROJET PERSONNALISÉ

Le projet personnalisé permet de recueillir les demandes et les besoins de la personne accompagnée. Les objectifs d'accompagnement sont définis par la personne avec l'équipe pluridisciplinaire : Volet vie sociale et volet soin. Ce projet est réévalué une fois par an minimum. Les objectifs sont réajustés tout au long de l'accompagnement.

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

Lieu d'échanges sur le fonctionnement du SAVS-SAMSAH, le CVS permet de questionner, de faire des propositions et d'apporter des réponses pour le mieux-être des personnes accompagnées.

Le CVS est composé de représentants élus pour chaque entité du SAVS-SAMSAH : Représentants des usagers ; Représentants des familles ; Représentants du personnel ; Représentant d'APF France handicap. Ces membres sont élus pour 3 ans et se réunissent 3 fois par an sur Brest et Quimper.

PERSONNE QUALIFIÉE

La personne concernée ou son représentant légal peut faire appel à une personne qualifiée, en vue de l'aider à faire valoir ses droits et pour éviter un contentieux entre lui et le service, lorsque des difficultés interviennent dans le cadre de l'accompagnement. Cette personne est choisie sur une liste établie conjointement entre le Préfet et le Président du Conseil Départemental.

DEMARCHE QUALITÉ

Conformément à la loi du 2 janvier 2002, le SAVS-SAMSAH du Finistère est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. L'engagement des usagers et des professionnels dans cette démarche permet la mise en évidence et la mise en œuvre d'axe d'amélioration.

SAVS-SAMSAH

Le SAVS-SAMSAH dispose de locaux sur Brest et Quimper

Nos bureaux sur le site principal de Brest sont ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Centre d'activité Le Foch (2^e étage)
2 rue Edouard Belin 29200 Brest

02 98 42 64 71

savs.brest@apf.asso.fr

Accès tramway **Ligne A**

Arrêt Eau blanche - Direction porte de Guipavas

